



## **Association SERRES LEZ'ARTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024**

le 27 mars 2025 à 18h00, au local Serres Lez'Arts/CEM\*  
2, Av. Jean Moulin - 05700 Serres

### **Ouverture de l'assemblée générale**

#### **Participants :**

Membres du CA collégial présents: Ernst Kapatz, Jules Praud, Paule Riché, Pascal Ragoucy, Michel Wosinski, Eugène Pinero, Nicolas Boldych

Membres du CA collégial excusés avec pouvoir :  
Jean Marc Marsollier >Pouvoir à Marylène Leroux  
Christiane Erard >Pouvoir à Jules Praud

Membres du CA collégial absents : Elodie Lebas

Salariée : Valérie Bourret  
Excusée: Fatma Bouassaba

Adhérents présents : Claudette Gosselin, Marylène Leroux, Olivier Pouchain, Anne-Marie De Saint Michel, Jacques Regnaud, Michel Manet, Geneviève Debard

Adhérents/Excusé(e)s > avec pouvoir :  
Caroline Solievna >Pouvoir à Pascal Ragoucy  
Geneviève Debard >Pouvoir à Michel Wosinsky

Adhérents excusés :

Invités > Présents: Catherine Romanin

Invités > Excusés: David Audibert

*Peuvent participer aux votes les adhérent(e)s à jour de leur cotisation.*

# Bilan de l'année 2024

## RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION & PERSPECTIVES

Paule Riché, membre de la Collégiale Serres Lez'Arts

L'association Serres Lez'Arts, avant toute chose, remercie toutes les personnes et les organisations qui accompagnent ses projets. Les artistes bien sûr qui répondent présents pour nos manifestations et nos interventions, nos partenaires qui nous financent et nous soutiennent dans la réalisation de nos activités, les habitants de Serres qui nous prêtent leurs lieux et accueillent nos artistes, les bénévoles qui nous apportent leur disponibilité et leur engagement et les salariés qui nous apportent leurs compétences et leur force de travail pour nous permettre d'avancer.

Cette année, l'association a continué sa mission de diffusion culturelle en poursuivant ses actions:

Concernant **les Expos Serres Lez'Arts 2024**, nous avons pu accueillir 22 artistes exposants, 3 artistes en résidence et 1500 visiteurs.

Concernant les **ateliers de pratiques artistiques et Ateliers d'Art Ambulants**, nous avons poursuivi nos actions à destination des scolaires et des collégiens du Parc des Baronnies Provençales du collège de Serres et avec notre partenariat avec les Concerts de Poche de la compagnie du Pas De L'oiseau sur la mise en musique des Œuvres installés à Serres. Nous avons également renforcé nos interventions en Maison d'arrêt de Gap et aussi à Digne avec de nouveaux intervenants en action: Nicolas Boldych, Caroline Solieva, Raphaël Samakh, David Audibert, Jean et Michel Grenet et Emile Roulet. De nombreux projets auprès de différents publics ont pu ainsi voir le jour grâce à l'engagement de nos intervenants .

**Les résidences d'artistes** dans les Hautes-Alpes ( Serres et Briançon). La baisse des subventions allouées nous a permis d'accueillir qu'un seul nouvel artiste en résidence à Serres dans le cadre de Regard sur le territoire avec Olivier de Sépibus, Camille Castillon et Paule Riché ont cependant fait la restitution de leur résidence Rouvrir le monde 2023 en 2024 (leurs résidences ayant été scindées sur 2 années). Nous avons pu renforcer notre coopération avec d'autres structures qui programment des résidences avec la poursuite du partenariat avec Grandeur Nature dans le Ventoux et la continuation du sentier d'art dans le Briançonnais avec la Mairie de Puy Saint André avec comme programmation artistique : Pierre Guilloteau, Roger Rigorth et Stéphanie Cailleau

Parallèlement, à tous ces projets, **la formation professionnelle** a pu être renouvelée à Serres en Mars Avril 2024 avec l'accueil de 6 stagiaires ( +1 uniquement sur un module "Pratiques artistique") provenant de toute la région, autour de la pratique professionnelle d'intervention en arts visuels, de la capacité à intervenir auprès de différents publics et de construire son projet professionnel.

Dans le cadre du **maintien des postes de nos salariés** , nous avons tant bien que mal réussi à maintenir en 2024 les postes : celui de Fatma Bouassaba à la gestion administrative, Valérie Bourret à l'action culturelle et celui de Jules Praud au développement.

La question de **la structuration de Serres Lez'Arts** et sa capacité à porter ses projets et ses enjeux continue de nous occuper. Dans la lignée de 2021, nous avons poursuivi le développement du projet de structuration au niveau du Massif Alpin avec les territoires du Vercors, Briançonnais, Sisteronais-Buëch et Ventoux , avec la volonté de créer une structure collégiale pour les Transhumances artistiques, dans l'idée aussi d'ouvrir de nouveaux projets.

Malheureusement au vu du contexte politique, les perspectives budgétaires en 2024 n'ont pas été très faciles et nous avons rencontré pas mal de difficultés financières pour boucler les fins de mois

Mais nous ne nous sommes pas découragés; malgré le contexte difficile et n'avons pas chômé cette année...

Nous souhaiterions remercier, au nom de notre collégiale, tous les acteurs qui nous entourent et vous remercier pour votre présence ce soir.

Gardons notre créativité, maintenons notre enthousiasme, nous espérons pouvoir continuer de réaliser nos rêves même si l'avenir 2025 est plus qu'incertain .

**L'approbation du rapport moral est soumise au vote.**

**À la question à l'assemblée : "Approuvez-vous le rapport moral de l'année 2024?"**

L'assemblée a voté **OUI** à l'unanimité.

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

### Le fonctionnement

En 2024, nous avons organisé 4 réunions avec le Conseil d'Administration collégial. Les "Points équipe" entre salariés et intervenants sont mis en place toutes les semaines les mardis matins afin d'assurer la coordination de l'association.

Des temps collectifs avec les structures partenaires ont régulièrement été mis en place tout au long de l'année afin d'évaluer la réalisation des projets de résidences et de définir notre projet de structuration et ses orientations.

### LA MANIFESTATION ARTISTIQUE DE SEPTEMBRE

"Expos Serres Lez'Arts - 21ème édition - 20/21 et 22 septembre 2024

Une belle réussite encore! Toujours près de 1500 visiteurs sur les trois jours d'exposition et cette année beaucoup d'enfants et de collégiens sur la journée du vendredi: plus de 400 scolaires venus des écoles environnantes et l'ensemble des collégiens de Serres.

Nous avons reçu 24 artistes dans les lieux d'exposition,

BALLARE Claude et Christiane LA GLYCINE / 9 rue des jardins  
BASU Madhu MAISON DU FERBLANTIER/ 38 Rue Henri Peuzin  
BÉGUIN Christelle MURPHY GROCERY/ 87, rue Henri Peuzin  
BEVILACQUA Christine/CHOLLEY Jean-François ECOMUSÉE / Boulevard de la Digue  
DUCRET Éva MAISON ROCHE / Rue du Bourg Reynaud  
DE SÉPIBUS Olivier BOUTIQUE DU ROCHER/ 2, Rue du Portail  
ERARD Christiane BOUTIQUE ANAÏS /La placette  
EYERMANN Myriam HANG'ART/ Route de Grenoble  
FOUASSIER Marie-Line CHEZ DENISE / 15, Rue Varanfrain  
FREDERICQ Guy GARAGE BLEU/ Esplanade Ste Catherine  
GUILLOTEAU Pierre ATELIER D'ANTHONY/ 4, Rue du Portail  
HIPPERT Juliette ÉCOLE /Esplanade Sainte Catherine  
JABLONKA Aurélien CHEZ CHANTAL & NORBERT / 9, Rue de l'Auche  
LABACHE Patricia MAISON ENCHANTIER / 32, Rue Henri Peuzin  
MALLÉGOL Antoine CAVE DU PRESBYTÈRE / Rue du bourg Reynaud  
MALAK Héléna/MARC Jean-François LA CHAPELLE / Chemin de la Chapelle  
NÉNU LA CATÉCHÈSE/ 54 Rue Henri Peuzin  
PINERO BALASTEGUI Eugène GARAGE LOULOU / Place de la Juiverie  
POUZOL Dominique CHEZ BILLY / 76, rue Henri Peuzin  
ROMANIN Catherine MAISON MAUNIER / 78 , rue Henri Peuzin  
SILVE Karen MAISON PAUL / 4, Rue du Pressoir

Et sur le Sentier d'art de Serres,

LES RESTITUTION D'ARTISTES EN RÉSIDENCE « Rouvrir le monde » :  
Camille Castillon Mur de la MJC, Bd de la Digue

Paule Riché Lavoir Caroline, Place du marché

Résidence " Regards sur le territoire" 2024/25 avec le travail en cours de  
De Sépibus Olivier exposé BOUTIQUE DU ROCHER/ 2, Rue du Portail

Partenariat avec les résidences les Ateliers Médicis: Installation participative de Juliette Hippert : « Permis de glisser » Ecole de Serres avec Juliette Hippert, artiste en résidence à l'école primaire de Serres

Les expositions thématiques 2024 :

- Exposition de la classe de 5<sup>èmes</sup>1 du collège de Serres OFFICE DU TOURISME/ Place du Lac
- Restitution des films réalisés par les 5<sup>èmes</sup>2 du collège de Serres avec Rémi Petit artiste photographe-vidéaste en lien avec certaines oeuvres du Sentier d'Art de Serres VOÛTE DE LA PLACETTE
- Travaux Formation Pro et point infos Serres Lez'Arts SALLE JEAN IMBERT / 34, Rue Varanfrain

Les ateliers participatifs :

- Bois flotté "De quel bois je me mêle ?" avec Guillaume Melin
- Atelier Cyanotype en folie avec Jade et Michaël, de l'association LOK LAK
- Atelier Papier végétal avec Glen Falc'hon

Les autres animations et propositions /Tout public :

> KTB radio : Interviews, « micro ouvert », réseaux sociaux et podcast . Cyrille et Romain viendront à votre rencontre pour des petites interviews/

> Radio Chrétienne: interviews sur La Placette

> Une visite guidée accessible langue des signes français FR/LSF avec Fanny Macé et aussi lors du vernissage du vendredi

> Arbre à Palabres: Œuvre commune de Guillaume Melin, Lou-Andréa Matsima, et Antoine Moreno, 3 stagiaires de la Formation Professionnelle Serres Lez'Arts 2024.

> Visite du centre historique de Serres avec Arlette/Les Amis de Serres

> Notre INTERMITTENTE ITINÉRANTE...

Samedi et Dimanche Gaïa Samakh, comédienne, est venue proposer nos catalogues, livrets jeux et billets de TOMBOL' ARTISTIQUE (Vitrine des lots et des œuvres à gagner Rue Varanfrain)

... et cerise sur le gâteau, le «Lézard géant » d'Alejandro Guzzetti / Place de la Liberté et toujours LA BUVETTE des LEZ'ARTS & petite restauration et convivialité

Soirée du samedi "Le fourbi du château">> Nouveau partenariat avec l'association Du Château à partir de 18H30 dans la cour de la MJC:

Spectacle, art forain, art vivant, concert, petite restauration et buvette

19h Spectacle : la sélection du Château !

20h Fête Foraine par "La Bastringue" & Pizzas de "Chez Jean-Mich' "

22h Concert de XtrasystoL / Rock electro.

## LES ATELIERS D'ART AMBULANTS

Depuis 14 ans, les Ateliers d'Art Ambulants permettent l'ouverture à l'art pour tous, individus et collectivités, enfants, jeunes publics et adultes. Ce projet bénéficie de l'expérience et des compétences d'une équipe pluridisciplinaire initiatrice de ce projet, créant des ponts entre enseignants, parents, animateurs, acteurs sociaux culturels, personnels soignants... en favorisant l'accès aux lieux artistiques et culturels et aux pratiques artistiques.

## Les projets

Cette année 2024 a été riche de projets en faveur des personnes détenues dans les maisons d'arrêt de Gap et de Digne, en faveur des jeunes pour "Les quartiers d'été" dans les centres sociaux de Gap, sans oublier les personnes en situation de Handicap dans les jardins de l'UNAPEI de Tallard. De nombreux artistes sont intervenus sur ces projets: Caroline Solievna, Nicolas Boldych, Raphaël Samakh, Emile Roulet, Pascale Sylva, David Audibert, Michel Grenet, Paule Riché et Valérie Bourret.

Et, toujours de façon régulière "les cours à l'année" dans les locaux de l'association : les « Samedi de création » un samedi par mois pour les adultes et un lundi tous les 2 mois des « Ateliers modèle vivant » avec Paule, Raphaël et Caroline.

Les ateliers pour enfants n'ont pas pu ouvrir faute d'inscriptions.

Les ateliers familles, trimestriels, n'ont reçus que quelques personnes

- 2024 /001 "Cours et stages pour adultes et enfants/Association Serres Lez'Arts"
  - 2024 /002 "Artistes en résidence au Collège de Serres", présentation, ateliers, médiation
  - 2024 /003 "Sentier des 5 sens" Projet DRAC-ARS à l'UNAPEI de Tallard
  - 2024/004 "Le jour de la nuit" avec Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales pour des projets alliant art et sensibilisation à la nature: Atelier tout public
  - 2024/005/006 "Les p'tites bêtes", Ecole de Châteauneuf de Chabre, 05 Projet "Éducation au territoire" avec Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
  - 2024/007/008 "Les oiseaux du réel au rêve", Ecole de St Ferréol Trente Pas, 26 Projet "Éducation au territoire" avec Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
  - 2024/009 "Quartiers d'été" Centre social Les Pléiades et Fontreyne à Gap avec Emile Roulet et Pascale Sylva
  - 2024/010 . Poétique de la forêt contrat de ville à Gap avec pascale Sylva et Caroline solievna
  - 2024 /011 " Evasion par la création" Maison d'arrêt de Gap 05 et de Digne 04
- 6 projets répartis sur les 2 maisons d'arrêt de gap et de Digne
- "Vis mon art"-Atelier Illustration avec Raphaël Samakh
  - Les jeux olympiques dans l'art avec Caroline Solievna et Nicolas Boldych
  - Le sport dans l'art avec Michel Grenet et Caroline Solievna
  - On se la raconte , illustration gravure et impression avec David Audibert et Michel Grenet
  - Espace et couleur avec Caroline Solievna et Pascale Sylva
  - Rêve d'architecture et architecture de rêve avec Nicolas Boldych et David Audibert

## UNE EXPOSITION DE NOEL

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 2024 des artistes de l'association ont réalisé dans les locaux du CEM\* pendant plusieurs jours une exposition de Noël : Caroline Solievna, Valérie Bourret, Raphaël Samakh, Nicolas Boldych , le collectif Bland Annat, Paule Riché, et Christiane Erard ont participé à cette exposition .

Le résultat a été assez positif et l'idée était de reconduire cette exposition en 2024/25

## LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

## Serres Lez'Arts "Regards sur le territoire":

L'association Serres Lez'Arts a imaginé dans le cadre de ses activités en 2017 un projet de résidences d'artistes en lien avec le contexte naturel et social du Serrois (nature, patrimoine, économie et population locale...) : la résidence « Regards sur le territoire » a vu le jour en 2018 à Serres. Elle se constitue autour d'artistes aux propositions plastiques différentes et complémentaires (art moderne, art contemporain, art environnemental) qui répondent aux spécificités de notre territoire, le Serrois.)

Plusieurs artistes sont venus travailler et créer à Serres : Matthieu Dussol (installation contemporaine) et Nicolas Gaillard (photographie) en 2018 ; Oriane Bajard (art environnemental) et Lou Morlier (installation photo) en 2019 et 2020, Camille Orlandini (Design Culinaire) et Bertrand Menguy (dessin et céramique) en 2021. Maurizio Perron, Caroline Solievna et David Audibert en 2022, en 2023 Cedric Rouze et Stéphanie Pelletrat.

En 2024 , en raison des baisses de financement nous n'avons pu accueillir qu'un seul artiste : Olivier de Sépibus est invité à créer une oeuvre , sa résidence se déroulera sur 2 temps

2024 phase de projet exposé à SLZ

2025 restitution de l'oeuvre sur la digue

## Serres Lez'Arts "Rouvrir le monde":

Le dispositif de résidence "Rouvrir le monde" est mis en place par la DRAC PACA; il a permis à deux artistes, Paule Riché et Camille Castillon de créer une oeuvre originale pour le sentier d'art de Serres.

Paule Riché a mené un travail pour le Lavoir de Caroline, Place du Marché intitulé " L'eau de là". Encres, dessins et technique du suminagashi illustrent le chemin de l'eau de la source au lavoir, à travers les lignes et les montagnes.

Camille Castillon propose une grande peinture et des installations sur bâche, Boulevard de la Digue sur les murs de l'ancien centre FPA, intitulée "Le village de Serres, en novembre 2023". Un regard sur le paysage urbain actuel du centre historique de la ville de Serres qui s'inscrit dans une démarche de cartographie sensible.

C'est à l'occasion des Expos Serres Lez'Arts de septembre, 2024 que les oeuvres ont été restituées.

## Les résidences dans le Briançonnais

### Rappel du contexte territorial

### Bilan première partie et recommandations d'action

#### Rappel du contexte territorial

Le Pays du Grand Briançonnais est un territoire offrant aux artistes un terrain d'expérimentation spécifique et privilégié : paysages, sites naturels majestueux, calme et isolement, dépaysement, rencontre avec une population locale et son savoir-faire locaux... Pour puiser dans de nouvelles sources d'inspiration.

De plus, ce territoire est aussi riche en activités culturelles et acteurs permettant d'élaborer des actions communes autour d'événements pluridisciplinaires. : Centre d'art Contemporain de Briançon (Art actuel), Compagnie "El Pudu" et Théâtre du Briançonnais (Théâtre/spectacle vivant), Centre social intercommunal du Briançonnais (ateliers socioculturels), médiathèque (lecture publique), l'association Bruit Blanc (musique actuelle et jazz etc).

Concrètement, le projet de création et animation de sentier d'art propose la venue d'artistes plasticiens en résidence pour la mise en place d'installation d'art environnemental sur le sentier de Puy Saint André en 2022 et 2023.

Il s'inscrit dans le cadre plus global des Transhumances Artistiques commencé en 2018 avec deux vallées : le Ventoux - Toulourenc (84) et le Sisteronais-Buëch (05).

À partir de 2022, nous avons accueilli un nouveau territoire : le Briançonnais. Cette articulation s'est construite grâce au partenariat avec la commune de Puy-Saint-André qui souhaitait se doter à son tour d'un sentier d'art in-situ.

Ce sentier a pour objectif la valorisation du paysage et d'un village modèle de transition écologique par la mise en avant des thématiques environnementales et sociales et par la participation des citoyens dans le choix des installations.

Ce sentier participe à la mise en commun des espaces et paysages en reliant la Maison de la Géologie et les hameaux du village de Puy Saint André.

De plus, notre démarche entend s'inscrire pleinement dans le paysage culturel du Briançonnais par la mise en place de partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

Suite à la réalisation de la première partie du projet en 2022, aux bilans partagés et retours de nos partenaires (Mairie de Puy Saint André, Gal du Pays du Grand Briançonnais) les recommandations suivantes ont été formalisées pour la suite :

- Renforcer le lien entre le sentier avec la Maison de la Géologie,
- Renforcer la communication autour du sentier,
- Développer les actions de médiations et relation avec les habitants : rencontres et connexion artistes et publics,
- Renforcer la signalétique : visibilité du traçage et des repères de déambulation, consolidation des matériaux cartels, identification des partenaires et financements,

- Renforcer l'implication de la mairie pour la gestion et l'entretien du sentier : appui des services techniques.

#### Déroulé de la résidence, calendrier des opérations

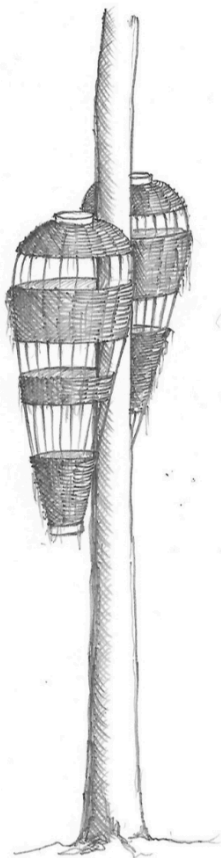
Pour cette année 2024, afin de répondre à un enjeu territorial avec le renforcement de l'implication de la mairie de Puy Saint André et à un souci de visibilité du sentier avec des installations type "land art" plus volumineuses, les associations partenaires ont mis en place le même processus de sélection en trois étapes qu'en 2024, avec :

- Tout d'abord en repérant des profils d'artistes avec des démarches adaptées aux besoins du sentier (mise en place d'installations moins abstraites et plus construites) et en faisant valider ces profils directement auprès des représentants de la Mairie de Puy Saint André.
- Ensuite, les artistes présélectionnés effectueront des premiers jours de repérage en mai 2025
- Cette présence sur site leur a permis de rencontrer les partenaires et d'imaginer un projet de territoire, tout au long du mois de juin 24.
- Enfin, l'artiste présélectionné a pu définir son projet validé par la Mairie de Puy Saint André

Grâce à ce processus les structures Grandeur Nature et Serres Lez 'Arts ont retenu le travail de Roger Rigorth : <http://www.roger-rigorth.de/>

Ce dernier après un déplacement à Puy-Saint-André et une rencontre avec les élus du territoire à pu définir un projet appelé "Tree cocons" :





### Projet d'installation de Roger Rigorth à Puy Saint André

Avril/Août : Programmation des actions de médiation, développement d'autres programmes de résidence, stratégie de communication

Parallèlement à cette programmation, nous avons mis en place des actions de médiation qui consistent à organiser des ateliers de pratiques artistiques, temps d'échanges et évènements avec les publics. Ces actions, dans leur mise en œuvre ont visées :

- La mobilisation des publics dans le grand briançonnais afin de contribuer au rayonnement du sentier d'art sur le territoire,
- L'implication des acteurs culturels locaux afin d'ancrer notre sentier d'art dans le Pays Briançonnais.

Grâce à ce travail de programmation et organisation, nous avons mis en place les actions suivantes :

- Une balade artistique sur le sentier, le mercredi 2 octobre 2024. Ce temp a permis de présenter les artistes en cours de création sur le sentier.
- L'événement de l'inauguration du sentier le 12 octobre 2025 avec : des ateliers et autres workshops des artistes en résidences (sculpture bois, aquarelles, gravures). Un partenariats a été mis en place avec Gap science animation pour notre inauguration dans le cadre de la fête des sciences. Cela nous a permis d'afficher nos évènements ensemble te de gagner en visibilité



Temps de médiation Beaux art du briançonnais, octobre 2024

Ensuite, grâce à un travail de développement et de mobilisation, les services culturels de l'État Drac PACA ont pu financer deux interventions artistiques à Puy Saint André dans le cadre du programme Été culturel « Rouvrir le Monde 2024 ».

Grâce à cet apport nous avons pu accueillir deux artistes supplémentaires qui ont pu faire l'objet d'une convention spécifique :

- Stéphanie Cailleau : <https://www.stephaniecailleau.fr>
- Pierre Guilloteau : <http://guilloteau.free.fr>

Enfin, pour donner suite à ce travail de programmation de résidence et actions de médiation, nous avons pu mettre en place une stratégie de communication avec notre graphiste, Valérie Tortolero<sup>1</sup> pour la création d'affiches et de flyers.

Tout au long du mois de juillet et août, pour donner suite au repérage sur site avec les artistes et la validation des projets, l'équipe de Grandeur Nature a :

- Évalué les besoins matériels et de transports pour la mise en place des installations,
- Organisé les plannings des équipes : calendrier de présence, modalité de transports,
- Coordonné l'équipe municipale de Puy Saint André et notamment de Véronique Jalade et Alain Prouvé (conseillers municipaux) pour une mise à disposition de cabanons sur site (au début du sentier, juste à côté de la Maison de la Géologie) afin de permettre les réalisations des installations sur site (espace de stockage, capacité alimentation électrique sur site)



Artistes en créations dans les ateliers du sentier de Puy Saint André

---

<sup>1</sup> Voir Factures Valérie Tortolero 090924 et échanges de mails Graphistes et équipes organisatrice

Par ailleurs, au cours de cette intervention, l'équipe de Grandeur Nature a pu commencer un travail de conception de la signalétique du sentier (définition de nouveaux cartels et commandes de matériel).

De son côté, l'équipe de Serres Lez'Arts a pu mettre en place un plan média (rédaction d'un dossier de presse, constitution d'un listing de diffusion).

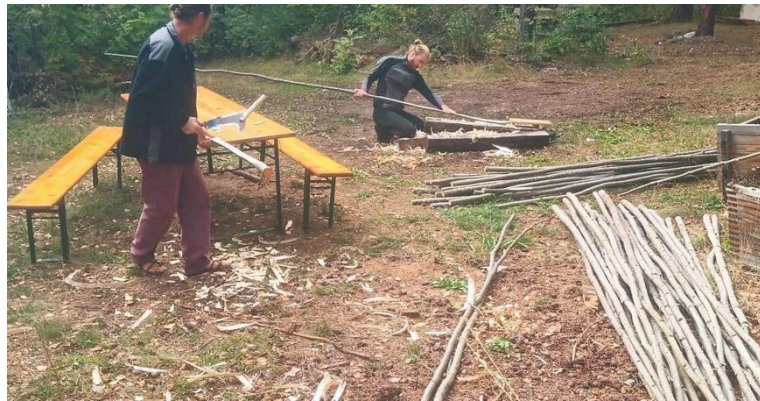
Le lancement de ce plan média et présentation de projet a été donné à la maison de la Géologie le 25 septembre à destination des partenaires suivants :

- Gal du Briançonnais,
- Office de tourisme de la Haute Vallée,
- Mairie de Puy Saint André, Ateliers des Beaux-arts du Briançonnais
- Maison de la géologie et du Géoparc



Lancement de projet pour donner suite à la présentation du 25 septembre, Maison de la Géologie

Les artistes ont commencé à intervenir à partir du 18 septembre 2023. Ils ont pu affiner leurs différents projets d'interventions en lien avec l'équipe de Grandeur Nature et de Serres Lez'Arts : prise en compte de l'évolution des projets d'adaptation technique et médiation des calendriers et des équipes



L'équipe de Grandeur Nature a pu mettre en place aussi de la signalétique autour de l'œuvre de Roger et des panneaux à l'entrée du sentier pour renforcer sa visibilité : mise en place de deux panneaux aux entrées du sentier via la Maison de la Géologie et le hameau de Pierre Feux.



Panneaux entrée sentier côté parking Maison de la géologie

Parallèlement à ce travail, le responsable de développement de l'association Serres Lez'Arts a pu mettre place des actions de médiations avec :

- Des rencontres organisées auprès des stagiaires des Ateliers des Beaux-Arts du Briançonnais (cours du 1 et 3 octobre). L'occasion de présenter les artistes en résidence leurs démarches et projets de réalisation.



Présentation des artistes aux stagiaires des Beaux art du Briançonnais le mardi 1 octobre 2024

- Le mercredi 2 octobre, la première balade artistique était ouverte mais aussi ciblée auprès des écoles et collèges des Ateliers des Beaux-Arts du Briançonnais tout au long de la journée.

Ces rencontres ont également fait l'objet d'un article de presse. Nous avons compté plus de 60 participants, pour deux balades le matin et l'après-midi :



Enfin, durant cette période le Responsable de développement de l'association Serres Lez'Arts a pu mettre en place le plan média :

- *RAM* :  
<https://ram05.fr/podcasts/le-mag/les-transhumances-artistiques-a-puy-saint-andre-en-2024>

- RCF : <https://www.rcf.fr/culture-et-societe/art-culture?episode=299594&page=2>
- *Le Dauphiné Libéré* :  
<https://www.ledauphine.com/culture-loisirs/2024/10/09/sentier-des-arts-trois-nouvelles-oeuvres-creees-en-pleine-nature>
- *Alpes et Midi* :  
<https://www.alpes-et-midi.fr/actualite-10468-puy-saint-andre-residences-artistiques-sur-le-sentier>  
<https://www.alpes-et-midi.fr/actualite-10615-puy-saint-andre-transhumances-artistiques-art-environnemental>
- I la Haute TV : <https://www.youtube.com/watch?v=nwJyhOsADyM>
- Plus de news :  
<https://www.plus2news.fr/balades-artistiques-au-sentier-d-art-de-puy-saint-andre-6679466/>
- Office de tourisme Hautes Vallée :  
<https://www.hautesvallees.com/sentier-d-art-a-puy-saint-andre/>
- Fête de la science :  
<https://www.fetedelascience.fr/culture-et-environnement-puy-saint-andre>
- Département des Hautes Alpes :  
<https://www.hautes-alpes.fr/evenements/balades-artistiques-au-sentier-d-art-de-puy-saint-andre/>
- Cirkwi :  
<https://www.cirkwi.com/fr/point-interet/3460315-inauguration-du-sentier-d-art-de-puy-saint-andre>
- Les pages Facebook Instagram et sites internet des structures des transhumances artistiques :
  - o <https://www.facebook.com/serreslezarts05/>
  - o <https://www.facebook.com/ventouxgrandeurnature>
  - o <https://www.facebook.com/transhumancesartistiques/>
  - o <https://www.facebook.com/Puysaintandre>
  - o <https://www.instagram.com/serreslezarts/>
  - o <https://www.lestranshumancesartistiques.org/>
  - o <https://www.serreslezarts.fr/residences/transhumances-artistiques/>



Nous avons également procédé à la diffusion des affiches imprimées dans l'espace public et structures culturelles et les commerçants dans Grand Briançonnais (Briançon, Guillestre, Mont Dauphin, l'Argentière la Bessée)

Le samedi 12 octobre 2024 : inauguration du sentier et restitution

Cet événement a permis de découvrir des œuvres intégrées dans le paysage et l'histoire locale et sera l'occasion d'une programmation d'ateliers, tout au long de la journée, en lien avec les thématiques environnementales et sociales du sentier d'art. Cet événement se fait en lien avec le village des sciences.

Plus précisément vous rencontrerez :

- 10h-13h Atelier participatif : aquarelle type carnet de voyage en déambulation sur le sentier de Puy Saint André avec Estelle Grisot
- 10h-13h Atelier participatif "art et environnement" avec Pierre Guilloteau
- 13h-14h Repas convivial sorti du sac et possibilité de restauration sur place
- 14h-16h Atelier participatif : sculpture sur bois avec Maurizio Perron
- 16h-18h Balades artistiques et vernissage du sentier d'art de Puy Saint André

Au cours de cet événement, nous avons pu accueillir près de 300 personnes.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### “Pratiques professionnelles d'interventions en arts visuels-Tout public

#### >2ème session

#### Présentation:

Pour la deuxième année et toujours dans le cadre du dispositif DEFIM de la Région SUD, Serres Lez'Arts, a programmé cette formation du 25 mars au 19 avril dans les locaux de l'association; des stages en immersion ont été effectués dans différents structures par les stagiaires puis a suivi l'écriture d'un bilan complet et sa présentation devant les formatrices et formateurs.

#### Objectifs:

Cette formation permet de concevoir, de proposer et de mettre en place des ateliers d'arts visuels à l'attention de tous types de publics.

- Acquérir des méthodes pédagogiques et d'animation de groupe
- Découvrir et s'initier à différentes techniques et processus de créations artistiques
- Être en mesure de transmettre un savoir faire artistique
- Adapter ses interventions en fonction des publics
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel
- Travailler en partenariat avec les acteurs du territoire

## Publics bénéficiaires:

- Demandeurs d'emploi souhaitant développer des compétences transversales
- Salariés en activité du secteur de l'animation, de l'éducation et de l'enseignement, qui veulent augmenter leur compétence
- Aux artistes souhaitant développer des compétences pédagogiques et des techniques d'animation de groupes en vue de compléter leur activité professionnelle
- Personnes en reconversion professionnelle ou en construction d'un parcours de reconversion
- Personnes en formation (BPJEPS animation, éducateur spécialisé) étape complémentaire, parcours de formation
- Personnes ayant une curiosité artistique

## Communication:

Une campagne de communication (mails, réseaux sociaux, affiches et dépliants) a été mise en place pour recruter les stagiaires.

Une réunion publique s'est tenue dans nos locaux accueillant une quinzaine de personnes; nous avons invité Glen Falc'hon ancien stagiaire de la FP comme "ambassadeur et restituteur" et son intervention a été très positive. Un Powerpoint a été diffusé présentant l'ensemble de la formation et ses différents modules:

Module 1 > 42h : Apprentissage de la pédagogie et pédagogie active : lier art et pédagogie

Module 2 > 56h : Découverte des pratiques artistiques : renforcer ses connaissances et ses pratiques artistiques. Explorer sa créativité

Module 3 > 42h : Métiers, environnement et projet professionnel

Module 4 > Stage en structure d'accueil et rapport de stage. Mise en place d'ateliers.

Le calendrier opérationnel du projet s'est déroulé comme suit :

> PÉRIODE EN CENTRE DE FORMATION 140 h : du 25 mars au 19 avril 2024

> PÉRIODE DE STAGE EN STRUCTURES D'ACCUEIL/Mise en place minimum de 10 ateliers dans 2 structures: avril, mai, juin 2024

> VALIDATION : début juillet 2024

## Comité de sélection:

Le comité de sélection constitué des représentants de l'équipe pédagogique a étudié 14 candidatures, 6 ont été retenues avec comme critères de sélection :

> Aptitudes personnelles

> Volonté et implication (complétude des dossiers)

> Entretiens en présentiel (test de motivation)

> Intérêt pour le domaine des arts visuels

> Animation de groupe (enfants, personnes en situation handicap, personnes âgées)

les personnes sélectionnées pour cette Formation Pro

> Christelle Salliot (La Motte Chalancon 26)

> Margo Porteous-Coté (Pont l'Abbé 29)

- > Guillaume Melin (La Pierre 05)
- > Antoine Moreno (Apt 84)
- > Emmanuelle Pech (Carpentras 84)
- > Lou Andréa Matsima (Le Bersac 05)

Une 7ème stagiaire s'est inscrite uniquement sur les cours de pratiques artistiques en vue d'élargir ses connaissances et de les partager:

- > Anne-Marie de Saint Michel (Le Poët 05)

## Points sur les stages effectués/structures

### Par structures et territoires :

Les stagiaires ont réalisé leurs stages dans différentes structures du département et hors département

- Maison d'arrêt de Gap
- Centre social des Pléiades et de Saint-mens à Gap
- École de Châteauneuf de Chabre
- Centre les lavandes à Orpierre
- Médiathèque de perne les fontaines
- Centre d'hébergement pour personnes en situation d'handicap
- Festival Game of trees
- PNRBP
- Foyer de vie de rosans
- Ecole de la Motte chalancon
- Atelier Dégotté Rabochi
- Centre de loisir les petits loups
- L'ouort de bénévent
- Petit placard micro galerie APT
- Ecole de la 2eme Chance à Apt/ cavaillon / Avignon
- SAJ et MJC de Apt
- Librairie Latibule Laragne...

## Evaluation et résultat de la formation Professionnelle

Le Taux de réussite de nos stagiaires est de 92% sur les 2 ans

1 stagiaire cette année n'a pas finalisé sa formation

100% des stagiaires qui ont validé leur parcours en 2024 sont satisfait de leur formation

Les formateurs ont également eu des évaluations :

> bilan pédagogique par les formateurs

>et compte rendu de formation présentielle

qui permettent d'améliorer d'une année sur l'autre les contenus

Cette année Serres Lez'Arts a obtenu en tant que centre de formation le Label Qualiopi

### **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 :**

**À la question de la collégiale**

***"Approuvez-vous le rapport d'activité 2024 ?"***

L'assemblée vote : **OUI** à l'unanimité.

### 3 - RAPPORT FINANCIER 2024

Budget Serres Lez'Arts AG SLZ 2024			
60- Achat	93 577	70- Vente (fonds propres)	21 455
Achat matériels - administrative	322	Galerie/vitrine	1 199
Fournitures non stockables (eau, EDF)	465	Ateliers / cours	4 914
Achat matériels - administrative	5 513	Prestations organismes ateliers	9 561
Prestation artistique plasticiens (ateliers, cours, expo, résidence, Formation)	77 885	Recette de buvette	4 733
Prestation partenaire	7 772	Prestation partenaires (CEM et Udess)	1 048
Achats buvette	1 620	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>171 831</b>
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>8 776</b>	Leader Briançonnais	18650,57 6
Sous traitance (Créacoop)	3 465	Préfectures : FNADT	30 000
Location de Bureau	1 760	Agefiph	2 100
Entretien et réparation	2 478	FNADT CIMA	30 000
		DRAC Prison	6 000
		RAC Création	3 000
Assurance local / Véhicule	916	DRAC politique territoriale	9 000
Adhésions, cotisations, abonnements	157	DRAC Rouvrir le Monde	10 000
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>24 728</b>	Fonjep coordination générale	7 108
Honoraires extérieur, étude	1 616	Conseil Régional SUD PACA	5000
Frais de communication	8 619	Projet région sud Formation pro	27 476
Défraiements, hébergement	12 905	Communauté de commune du Briançonnais	0
Frais postaux et télécommunications	947	Conseil Départemental (Fonct+PEAC)	9 000
Services bancaires	641	Conseil Départemental investissement	2 496
<b>63- Impôts et taxes</b>	<b>686</b>	Commune de Serres	1 500
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>83 801</b>	SPIP	6 200
Rémunération emploi administratif	22 410	Projet centre sociaux (Caf)	0
Rémunération Responsable développement	33 389	Contrat de ville (État et département)	3 000
Coordination expo	13 448	Quartier été	1 300
Responsable cuisine résidence	1 634	<b>75- Autres Produits de gestion</b>	<b>1 350</b>
		7582 adhésions	1290
Cotisations Sociales	12 920	7588 Mécénat, dons	60
<b>66- Charges financières</b>	<b>2 110</b>	<b>Produit sur exercice antérieur</b>	<b>14 328</b>
<b>Charge exceptionnelle et provision</b>	<b>2 288</b>	<b>Produit divers de gestion courante</b>	<b>68</b>
<b>Dotation amortissement</b>	<b>248</b>	<b>Revenu formation pro (OPCO)</b>	<b>7 182</b>
<b>total décaissement</b>	<b>216 214</b>	<b>TOTAL Encaissements</b>	<b>216 214</b>

### 1. Équilibre Budgétaire

- Total des encaissements : 216 214 €
- Total des décaissements : 216 214 €
- Résultat net : 0 € (Budget équilibré)

L'association a réussi à ajuster ses dépenses à ses recettes, assurant ainsi un équilibre financier sans déficit.

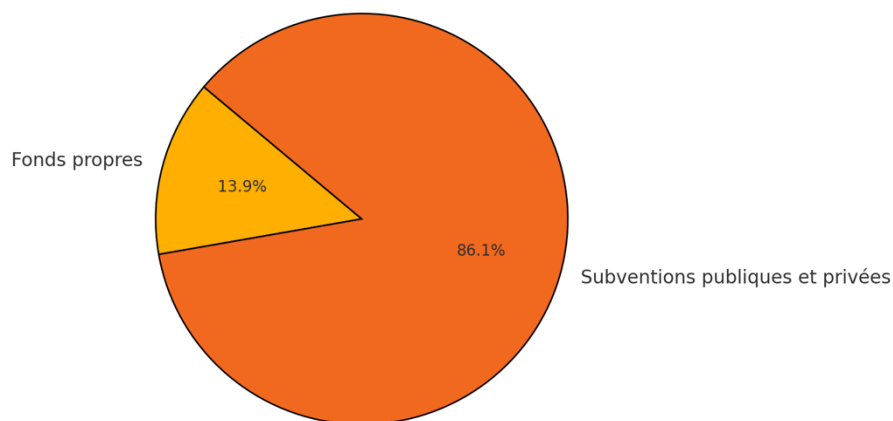
### 2. Répartition des Revenus

- Fonds propres (vente, buvette, ateliers, adhésions, mécénat, revenus divers) : 29 987 € (13,87%)
- Subventions publiques et privées : 186 159 € (86,10%)

Comparaison avec 2023 :

- En 2023, la part d'autofinancement était de 7,18% (20 501 €), contre 13,87% en 2024. L'association a donc augmenté ses revenus propres.
- La dépendance aux subventions était plus élevée en 2023 (92,40%), mais reste forte en 2024 (86,10%).

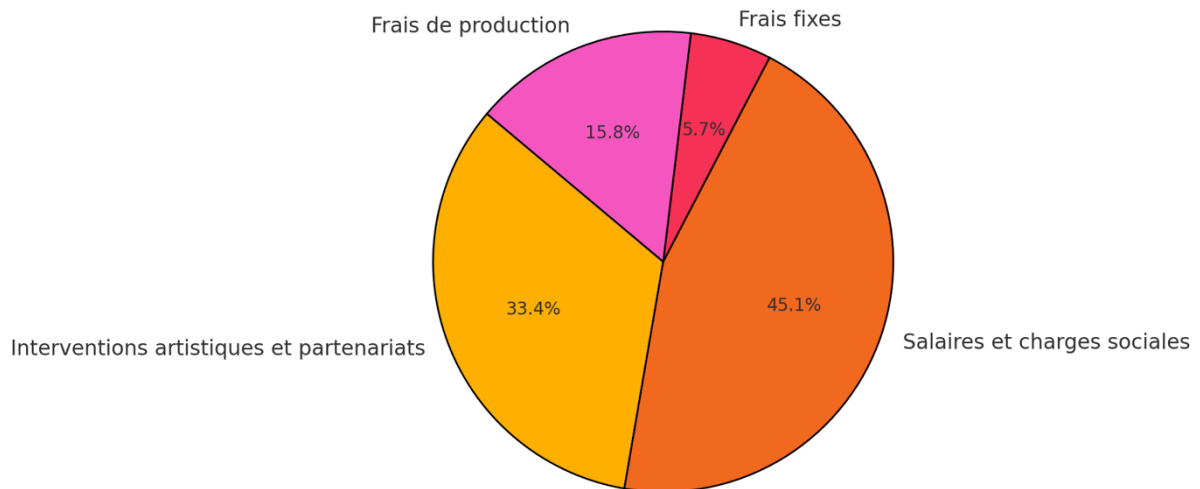
Répartition des Revenus en 2024



### 3. Répartition des Dépenses

Catégorie de dépenses	Montant (€)	% du budget	Évolution vs. 2023
Interventions artistiques, formation et partenariats	72 157 €	33,37%	En baisse (37,29% en 2023)
Salaires et charges sociales	97 301 €	45,00%	En hausse (30,61% en 2023)
Frais fixes	12 359 €	5,72%	Stable (4,97% en 2023)
Frais de production	34 149 €	15,79%	En hausse (10,85% en 2023)
Total général	216 214 €	100%	

## Répartition des Dépenses en 2024



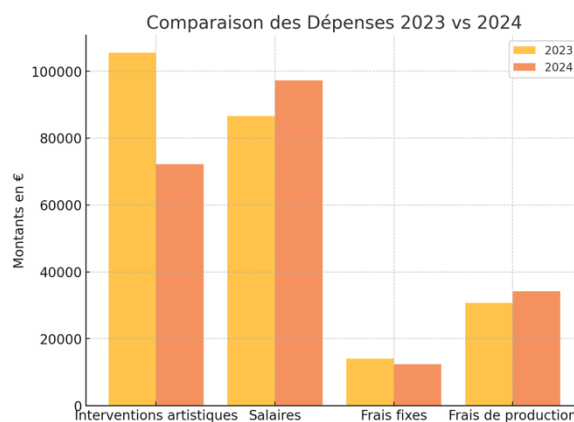
### Constats :

- Baisse des dépenses artistiques par rapport à 2023 (37,29% → 33,37%).
- Augmentation des salaires en proportion du budget (30,61% en 2023 → 45% en 2024), indiquant une stabilisation des emplois.
- Hausse des frais de production (10,85% en 2023 → 15,79% en 2024), ce qui peut refléter des investissements matériels ou des coûts logistiques accrus.

### 4. Évolution des Dépenses

- Dépenses artistiques en baisse (-5 338 €) mais toujours le second poste budgétaire.
- Hausse des frais de production, indiquant une augmentation des coûts de prestations ou matériels.
- Optimisation des frais fixes, qui restent stables par rapport à 2023.

Ces ajustements montrent une volonté de concentrer les ressources sur le cœur de mission de l'association tout en optimisant les coûts administratifs.



### 5. Conclusion et Recommandations

#### Points positifs

- ✓ Budget équilibré, aucun déficit.

✓ Augmentation des revenus propres par rapport à 2023.

✓ Optimisation des coûts fixes.

Points de vigilance

⚠ Dépendance aux subventions toujours élevée, bien que réduite par rapport à 2023.

⚠ Augmentation des salaires (45% du budget), nécessitant des financements stables.

Recommandations

- Diversifier les sources de revenus (billetterie, mécénat, boutique, formations payantes, crowdfunding).
- Renforcer les partenariats privés pour réduire la dépendance aux subventions.
- Anticiper le non-financement des postes salariés via des subventions pluriannuelles et l'optimisation des coûts en cas de besoin (licenciements, réduction du temps de travail)

Bilan financier Serres Lez'Arts/ contrôlé par Créa coop

SLZ BILAN FINANCIER 2024.xlsx

Exercice	Du 1er janvier au 31 décembre 2024				12 mois		
	ACTIF	2024			2023	PASSIF	2024
	BRUT	Amort & provisions	Net	Net			
<b>Actif immobilisé :</b>					<b>Fonds Associatifs</b>		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise	6 245	6 245
Immobilisations corporelles	3 685	2 727	959	1 206	Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Immobilisations financières	0		0	0	Report à nouveau	18 133	15 401
<b>TOTAL I</b>	<b>3 685</b>	<b>2 727</b>	<b>959</b>	<b>1 206</b>	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	0	2 733
<b>Actif circulant :</b>					Subventions d'investissement	0	2 500
Stocks	0	0	0	0	<b>TOTAL I</b>	<b>24 379</b>	<b>26 879</b>
Créances Clients et comptes rattachés	6 237	0	6 237	3 587	Provisions pour risques et charges (II)	0	0
Autres créances	40 872	0	40 872	160 373	Fonds dédiés	0	0
Livrets	312		312	304	Emprunts et dettes assimilées	0	0
Disponibilités bancaires	143		143	597	Fournisseurs et comptes rattachés	10 645	31 263
Caisse	35		35	0	Dettes fiscales & sociales	6 279	25 528
<b>TOTAL II</b>	<b>47 599</b>	<b>0</b>	<b>47 599</b>	<b>164 860</b>	Autres	0	167
Charges constatées d'avance (III)	425	0	425	0	Concours bancaire	3 880	32 303
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>51 710</b>	<b>2 727</b>	<b>48 983</b>	<b>166 066</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>20 804</b>	<b>89 261</b>
					Produits constatés d'avance (IV)	3 800	49 927
					<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>48 983</b>	<b>166 066</b>

Fonds de Roulement <sup>[1]</sup>	2024	2023	[1] Fond de roulement : ressources à moyen et long terme disponible pour financer son exploitation.
+ Ressources stables	24 379 €	26 879 €	
- Immobilisations	(959) €	(1 206) €	<b>Le fond de roulement positif</b> montre la bonne santé financière de l'association. Il
<b>= Fonds de roulement</b>	<b>23 420 €</b>	<b>25 673 €</b>	démontre sa capacité à renouveler ses immobilisations et à couvrir ses charges
Besoins en Fonds de Roulement <sup>[2]</sup>			[2] Besoin en fonds de roulement : représente les besoins de financement à court terme.
+ Actif circulant	47 534 €	163 959 €	
- Dettes à court terme	(20 724) €	(106 884) €	<b>Le Besoin en fonds de roulement positif</b> montre que l'activité génère un besoin
<b>= Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>26 810 €</b>	<b>57 075 €</b>	financier (on paie nos dettes avant d'être payé).
Trésorerie Nette			
FR - BFR	(3 389) €	(31 402) €	



**Détail BILAN****ACTIF****Immobilisation**

Nom de l'immobilisation	Base d'amortissement	Date	Référence	Valeur amortie	Valeur résiduelle	État
Apple I mac 14.1 Slim	684,90	21/01/2020	HA/2020/0012	684,9	0	Femer
HP 8200 i5 8Go	190,90	17/02/2020	HA/2020/0033	190,9	0	Femer
PC Plus de PC	1273,00	04/12/2020	HA/2020/0187	1273	0	Femer
PC LENOVO IDEAPAD	742,53	01/09/2022	HA/2022/0141	577,75	164,78	En cours

**Pas de changement en 2024****Créances Clients et comptes rattachés****6 236,50**

Détail 2024	PNR des Baronnies	597,50
	Solde Emmanuel PECH	2 200,00
	Soldes élèves cours	800,00
	Ventes tombola & catalogues	561,00
	Solde adhésions	100,00
	Solde 2023	1 658,00
	Factures à établir	320,00

**Autres créances****40 872,23**

Subvention d'investissement à régulariser	106,17
Subvention d'exploitation EUROPE	32 341,60
Subvention d'exploitation ETAT	2 641,21
Subvention d'exploitation CONSEIL REGIONAL	3 863,25
Subvention d'exploitation CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 920,00

Livrets	<b>312,36</b>
Compte de trésorerie	<b>143,41</b>
Chèques à encaisser	143,41
Caisse Solde comptable	<b>34,76</b>

## Détail BILAN

### PASSIF

#### Variation des capitaux propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	6 245,43	0,00	0,00	0,00	6 245,43
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00				0,00
Réserves	0,00				0,00
Report à nouveau	15 400,61	2 732,88		2 732,88	18 133,49
Excédent ou déficit de l'exercice	0,00			0,00	0,00
Situation nette					0,00
Fonds propres consommables					0,00
Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00
Provisions réglementées	0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL</b>					<b>24 378,92</b>

#### Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs	Grandeur Nature	5 625,00	
	GE CREACOOOP	1 901,25	
	Droits auteurs + frais expo	3 119,05	<b>10 645,30</b>

#### Dettes fiscales et sociales

Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	0,00	
Sécurité Sociale	5 339,76	
Afdas - Taxe Formation	786,41	
Prélèvement à la Source - Impôt sur le revenu	152,94	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>

#### Concours bancaires

Chèque à payer (Paul RICHE)	3 250,00	
Banque SOLDE COMPTABLE	629,77	
Solde relevé bancaire = -629,77		
<b>Produits Constatés d'Avance</b>		<b>3 879,77</b>

Projet formation innovante	3 800,00	
		<b>3 800,00</b>

### APPROBATION DES COMPTES 2024 :

#### À la question de la collégiale

**“ Approuvez-vous le compte de résultat de l'association Serres Lez'Arts présenté ?”**

*L'assemblée vote **OUI** à l'unanimité*

> L'AG mandate le CA collégial pour voter et valider le bilan financier de SLZ lors de la prochaine réunion de la collégiale.

## 4 - PROJETS D'ACTIVITÉS 2025

### LES EXPOS SERRES LEZ'ARTS

3ème weekend de septembre/ 19, 20 et 21 septembre 2025

22ème édition

Cette année la mise en place des Expos de septembre sera particulière pour deux raisons:

La première concerne les travaux dans les ruelles de Serres (rénovation complète des rues du Portail et Henri Peuzin) et sur La Placette et ses voûtes (Buvette & petite restauration).

Ces travaux ont démarré début Mars et devraient se poursuivre jusqu'en septembre ce qui rend l'accès impossible pour plusieurs lieux d'exposition: L'école et le garage Bleu; Chez Billy; Murphy grocery et la Boutique Anaïs; Chez Caroline?

A confirmer:

- La Maison Paul (en travaux)
- La Catéchèse (en vente)
- La Chapelle >> faire un courrier ne tenant pas responsable La Mairie en cas de problème
- L'écomusée >> 1 salle? le jardin
- Chez Muriel
- Chez Denise
- Maison Brossier
- Maison Maunier

Pour mémoire:

- Chez Michèle Brossier accueil d'un artiste de "de confiance", logé
- Le Hang'Art nous propose d'exposer un fondateur du Bénin
- L'Ot de Serres nous réserve la salle d'expo: Montage : 17/09 après-midi; Démontage : 23/09 matin
- Maison du Ferblantier
- Chez Chantal et Norbert
- Maison En Chantier
- Maison de la côte
- Garage Loulou
- Salle Jean Imbert

La deuxième raison est liée aux problèmes financiers, nous avons besoin de "revoir la copie":

- Nous nous posons la question d'inviter qu'une dizaine d'artistes invités pour une quinzaine de lieux d'expos disponibles, cela pose cependant la question des visites des scolaires.
- Un doute à ce jour pour l'accueil d'un nouvel artiste en résidence + restitution: Quentin Spohn

Des économies à envisager fortement...

- Repas offerts et notamment celui du samedi soir avec plutôt une formule pizzas
- Quel partenariat avec l'association "Le château"
- Animation
- Ateliers participatifs

Nous conservons bien sûr la journée du vendredi, l'accueil des groupes et scolaires, la Tombol'Artistique et le discours officiel suivi du vernissage... à voir si ambulants sur le sentier d'art et les lieux d'expo.

>Concernant La Buvette/petite restauration, nous l'imaginons au Bourg Reynaud. Le stockage de La Buvette, le matériel (frigos, comptoir, tables et chaises reste à définir (Christiane a joint les propriétaires de La Forge qui ne consentent pas à nous mettre à disposition ce beau local...).

>Concernant la soirée du samedi et pour limiter les frais, nous pensons à un food truck (pizzas Jean-Mich'?) et réservons la salle des fêtes si la location est gratuite; sinon à voir pour un chapiteau avec Lola (la grosse entube en même temps et tarif d'un gardien de nuit: 200€)

> A confirmer aussi l'enveloppe financière pour l'animation (Fanny; Gaïa...)

> D'autres économies?

- catalogue conception et impression
- Fiche pédagogique uniquement en téléchargement
- Repas fait par les bénévoles?

Et bien sûr, comment cette année 2025 organiser les Expos, le poste de Valérie étant supprimé et le poste de Fatma réduit? Il est demandé à l'ensemble des administrateurs de se positionner sur leur engagement, car l'ensemble des expos ne pourra pas être organisé juste par une personne

## LES ATELIERS D'ART AMBULANTS

### Cours et stages adultes et enfants

#### ATELIERS DU SAMEDI

avec Paule Riché qui vous propose une méthode originale qui vous permettra d'apprendre à voir, à dessiner et à redécouvrir votre créativité, l'occasion d'expérimenter de nombreuses techniques pour acquérir de nouveaux savoir-faire.

Un samedi par mois : 6 heures d'atelier. 9h30-12h30/14h-17h

5 Octobre, 9 nov , 7 Déc 2024 , 11 janv, 1er Février, 1er mars , 5 avril , 3 mai et 15 juin 2025 ouverture des ateliers à partir de 6 inscrits

#### ATELIERS MODÈLE VIVANT

avec Raphaël Samakh et en alternance Caroline Solievna > dessin d'après modèle vivant : techniques traditionnelles et bases de morphologie, recherches personnelles et créatives. La séance de dessin de 4h tous les 2 mois permet d'expérimenter la peinture. Laissez-vous surprendre par vos talents !

Un lundi tous les 2 mois : 4 heures d'atelier 16h/20h

Les 7 octobre, 9 décembre 2024 et les 13v janvier, 3 msn 5 mais 2025

Cette année les ateliers de modèle vivant ont pu reprendre grâce à l'inscription à l'année de plusieurs personnes ouverture des ateliers à partir de 6 inscrits

## LES ATELIERS ENFANTS...

Les ateliers pour enfants ont été pris en charge par Caroline Solieva (conception d'affiches, flyers et diffusion). Malgré tout, seulement 2 enfants ont été inscrits à l'année. En Janvier il a été décidé de ne pas poursuivre ces ateliers par manque d'inscriptions, de dynamique des ateliers et de rentrées financières.

## LES ATELIERS D'ART AMBULANTS

### 9 NOUVEAUX PROJETS 2025 pour l'instant & D'AUTRES À VENIR...

2025.001 "Cours et stages / ateliers modèle vivant" Serres Lez'Arts, 05

2025.002 et 03 « Rêves en Baronnies » Mise en scène écoféérique École de Saint Ferreol Trente Pas Classes de CP-CE1-CE2 et de CM1-CM2 Avec Caroline solieva

2025 .004 " le jardin à l'école " avec Caroline solieva Ecole de Château neuf de chabre Maternelle et CP

2025.005 " le jardin à l'école " avec Valérie Bourret Ecole de Château neuf de chabre CE CM

2025 . 006 " santé vous bien à l'école " réalisation d'un fanzine collectif autour d'un livre de recette CP CE1 école de Garde colombe

2025 . 007 " santé vous bien à l'école " réalisation d'un fanzine collectif autour d'un livre de recette pour une sensibilisation au gaspillage, au recyclage et au tri des déchets CE2 CM1 CM2 école de Garde colombe

2025.008 Poesie volcanique " de quelle lave je me chauffe ? Bibliothèque de la Saulce, Barcilonnette , lardier et Valença.

2025.009 " Evasion par la Création" maison d'arrêt de Digne et Gap . Projets en avril , en août et en décembre 2025 Intervenant Caroline Solieva , David Audibert, Pascale Sylva. Cette année en raison des baisses de financements les projets en maison d'arrêt se font uniquement avec 1 seul intervenant

*\*Merci aux enseignants et au Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales pour la mise en place de ces projets Education au territoire. Merci également au SPIP pour la continuité des projets en maison d'arrêt*

## RÉSIDENCES D'ARTISTES

### « Regard sur le territoire »

Un nouveau "Regard sur le territoire" sur le village de Serres par 1 artiste est en cours.

Cette année, faute de financement nous ne pouvons accueillir qu'un artiste dans le cadre de cette résidence. La sélection des artistes s'est faite sous forme d'invitation à postuler.

L'artiste sélectionné est : **Olivier de Sépibus**

Nous sommes heureux d'accueillir Olivier de Sépibus qui va enrichir le sentier d'art d'une nouvelle œuvre. Il travaillera sur l'année 2024 et 2025 pour une restitution finale de son travail en septembre 2025.

> Le projet de Olivier de Sepibus sera proposé lors d'une réunion publique avec les habitants de Serres et la municipalité avant l'installation de l'œuvre.

## “Transhumances artistiques” et projet “Rouvrir le monde”

### **Programme 2024-2025 : Évolution des résidences artistiques et structuration des territoires**

Cette année, suite à la fin du programme de financement **Leader Coopération**, les artistes ne seront plus en transhumance sur une année complète, mais interviendront désormais **d'année en année**. Ce nouveau modèle est rendu possible grâce au programme de la **DRAC "Rouvrir le monde – Territoire"**.

Dans la continuité du projet "**Regards sur le territoire**", il n'y a pas eu, cette année, de sélection ouverte à candidature. Les artistes seront invités **sur proposition de projets**, après validation par la DRAC.

### **Artistes et résidences 2024**

Pour les projets "**Rouvrir le monde**", les artistes pressentis pour les différentes résidences sont :

- **À Serres** : Véronique Matteudi, Alain Bernegger, Christiane Énard

**Sur les autres territoires** : La sélection dépendra des programmes de financement "**Rouvrir le monde**", dont les détails ne sont pas encore publiés.

Les artistes du programme "**Rouvrir le monde**" seront présents à **Serres plusieurs semaines en juillet**, avec :

- Une **pré-restitution en juin**,
- Une **restitution finale en septembre 2025**.

### **Événements et temps forts autour des résidences**

Plusieurs journées et événements sont prévus pour accompagner ces résidences :

- **Les 19, 20 et 21 septembre à Serres**, dans le cadre des expositions de **Serres Lez'Arts**.
- **Le 12 octobre sur le sentier Nature à Puy Saint André**.

### **Objectifs 2025 : Structuration des territoires et anticipation des programmations 2026-2027.**

Dans un contexte de contraintes budgétaires, l'année 2025 sera consacrée au renforcement de la structuration des territoires d'intervention de l'association. Ce travail concernera spécifiquement les **territoires du Vercors, du Ventoux, de Serres et du Briançonnais**.

Pour ce faire, nous mettrons en place des **comités de suivi**, qui auront pour mission de :

- **Coordonner les acteurs locaux** (collectivités, artistes, partenaires culturels et économiques) afin de favoriser une concertation efficace sur ces territoires.
- **Évaluer et ajuster les dispositifs existants**, en identifiant les besoins spécifiques de chaque territoire et en prenant en compte les dynamiques locales.
- **Préparer les programmations des années 2026 et 2027**, en assurant leur cohérence avec les enjeux territoriaux et les objectifs de développement culturel et artistique.

Ces comités joueront un rôle clé dans la **pérennisation des projets artistiques et culturels**, tout en facilitant la recherche de financements et de partenariats stratégiques.

## Le centre de formation professionnelle/Pratiques d'interventions en arts visuels - Tout public 2025 labélisé Qualiopi permet d'accueillir des stagiaires financés via les revenus des OPCO (AFDAS, UNIFORMATION, etc).

Cette formation est ouverte à un groupe de 7 à 12 stagiaires, majoritairement demandeurs d'emploi

Son coût total pour un parcours complet est de 4920 €, des possibilités de financements sont possibles en fonction des différents statuts.

Formation financée pour les demandeurs d'emploi par France Travail , pour les salariés par les OPCO ( Afdas, Uniformation Betc)

### Les pré-requis:

- Niveau Bac ou équivalent
- Sensibilité aux arts visuels et à la pratique artistique
- Intérêt pour la transmission des savoirs faire et des connaissances
- Désir d'animer et d'intervenir auprès de différents groupes
- Connaissance des outils informatiques recommandés : pack office Word/Excel, internet, mail.

L'admission : L'entrée en formation est soumise à un avis favorable de la commission pédagogique lors de l'entretien préalable.

### LE CALENDRIER :

> Inscriptions : À partir du 1er Janvier jusqu'au 15 avril: Curriculum Vitae et lettre de motivation.+ fiche de candidature

> Entretiens préalables : Du 15 janvier au 15 avril 2025.

> Dossier artistique accepté.

> Des équivalences pourront être attribuées par compétences, suite à une validation de la commission pédagogique.

> Date de formation : 5 mai au 11 juin 2025 en centre de formation

> Stage en structure d'accueil du 12 juin au 10 juillet 2025

> Validation de la formation le 11 juillet 2025

### MODULE 1

42 H > Apprentissage de la pédagogie et pédagogie active : lier art et pédagogie

### MODULE 2

56 H > Apprentissage des pratiques artistiques : renforcer ses connaissances et ses pratiques artistiques.  
Explorer sa créativité

### MODULE 3

42 H > Métiers, environnement et projet professionnel

### MODULE 4

70 H > Mise en situation professionnelle : stage en structure d'accueil et rapport de stage

### ENCADREMENT ET LIEU DE LA FORMATION :

Tiers lieu culturel « Serres Lez'Arts/Le CEM\* » 2, avenue Jean Moulin - 05700 Serres

L'équipe pédagogique est composée de professionnels, d'artistes, d'intervenants expérimentés et passionnés.

- > Jules Praud, diplômé Masters gestion organisme culturel à HEC Montréal, Sciences politiques Université de Nantes, Responsable développement territorial au sein de Serres Lez'Arts
- > Valérie Bourret, artiste graphiste et graveur, diplômée de l'école des Beaux Arts de Valence et intervenante en arts visuels
- > Paule Riché, artiste peintre diplômée de l'école supérieure des Beaux Arts de Paris et intervenante en arts visuels
- > Alain Mirande, médiateur numérique - Centre de ressources de Veynes
- > Fabienne Morel , formatrice indépendante anciennement au centre de ressources de Veynes
- > Camille Pesc, du CIBC de Gap (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences).

*Nous avons à ce jour reçu 3 candidatures, et plusieurs en attente de réponse de financement . Nous espérons que d'autres stagiaires pourront rejoindre la formation afin de pouvoir ouvrir cette session , sinon nous serons dans l'obligation de la repousser à l'automne 2025*

## Structuration d'une formation et enjeux de développement

Après un travail de structuration (obtention d'un numéro d'organisme de formation), de mise en réseau auprès des acteurs de la formation professionnelle (Centres de formation, Pôle emploi, APEC, mission jeune, CIBC Alpes Provence, CAP emploi), et d'obtention du label Qualiopi , nous espérons pouvoir mettre en place un processus de certification avec France Compétences afin d'être inscrit dans le répertoire national de certification professionnelle.

Cette étape sera décisive pour la mise en réseau du projet et son modèle économique avec la possibilité de recevoir des stagiaires à travers le pays via l'usage du compte professionnel de formation.( CPF)

Pour obtenir cette certification notre association doit définir un positionnement spécifique de cette formation sur le territoire national : quelles sont ses spécificités par rapport à d'autres formations dans le contenu pédagogique, le public cible, les critères d'admissions ?

Si l'on regarde en région, les licences et Master Arts Plastiques portés par les Universités françaises dont l'Université des Beaux-Arts de Marseille (RNCP1940 et RNCP111631) forment des intervenants artistes à travers un cadre global de connaissances (Histoire de l'art, médiation culturelle, etc), autour de la création et de la pratique artistique (création en arts plastiques, conseil en production et diffusion des oeuvres d'arts et gestion de projets). Ces formations se déroulent dans un cadre universitaire prévu sur du long terme (3 à 5 ans).

Dans ce cadre, des modules de plus courte durée et ciblés sur des ateliers de pratiques artistiques sont proposés (par exemple, le CFPI Certification de formation de plasticiens intervenants de l'école des Beaux-Arts de Marseille.2)

Toutefois, ce module se distingue de notre proposition sur les aspects suivants :

- La formation CFPI reste ouverte seulement aux artistes plasticiens et designers, jeunes diplômé(e)s d'un DNA (Diplôme National d'Arts et Techniques) ou d'un DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) alors que notre formation cible un public différent : les personnes demandeuses d'emploi ou en reconversion professionnelle (pas besoins de diplôme spécifique en arts plastiques).



- Le format de la formation CFPI est étalé sur une plus longue durée avec près de 300 heures de formation sur 9 semaines et 10 mois comprenant un stage de 35 heures par stagiaires.  
Notre formation s'étendra sur 140 heures par an et par stagiaire afin d'adapter notre contenu à leurs profils et leurs calendriers (possibilité d'un entretien ou d'une offre de travail).

Au niveau national, une autre Certification existe avec la « formation Artiste-Animateur d'ateliers d'arts plastiques (4) » (n°34697 au RNCP), portés par l'organisme de formation Terre et Feu, basée à Paris, Lille, Rouen et Rennes. Cette dernière rentre en résonance avec notre projet de formation sur plusieurs points, sans cependant offrir de liens avec d'autres disciplines culturelles. Par ailleurs elle n'est pas proposée en Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Notre projet de formation expérimentale pourrait apporter à ce contenu "Arts visuels" un lien avec d'autres disciplines culturelles (par exemple : écritures/arts plastiques ou musique/arts plastiques, danse/arts plastiques) et aussi environnemental (lien avec le paysage, les enjeux de biodiversité etc.). En effet, notre association a développé ces ateliers appelés "Cultures-croisées" depuis plus de 5 ans avec ses artistes intervenants. Ils se font aussi avec des acteurs provenant d'autres secteurs d'activité (Métiers de la Montagne) autour de thématiques environnementales et territoriales (le territoire Alpin).

Ce croisement s'effectue à travers d'une part l'imprégnation dans les propositions d'ateliers artistiques de thématiques environnementales.

Ces ateliers mobilisent des connaissances et des savoir-faire bien identifiés qui pourront être transmis dans le cadre de notre formation à nos stagiaires :

- Capacité à tisser des liens entre des contenus culturels pluridisciplinaires et environnementaux dans le cadre d'ateliers de pratiques d'arts visuels.
- Capacité à travailler en partenariats avec d'autres acteurs culturels (structures, associations, artistes, etc.) et du territoire (artisans, métiers de la montagne et de l'environnement, etc.)
- Capacité à intégrer ces partenaires dans les différents processus d'un projet d'ateliers de pratiques partagées (conception, production-réalisation, restitution et évaluation)
- Capacité à se servir des arts visuels comme porte d'entrée pour la découverte et l'ouverture à d'autres cultures et d'autres connaissances.

**APPROBATION DES PROJETS 2025 :**

À la question de la collégiale à l'assemblée :  
"Approuvez-vous les projets 2025 ?",  
L'assemblée vote **OUI** à la majorité

## 5 - Projet de fonctionnement

### 2025 : Une année difficile et décisive pour Serres Lez'Arts

L'année 2025 s'annonce comme une **période de transition complexe** pour notre association, dans un **contexte politique incertain** et face à **des baisses importantes de subventions publiques** nous faisons face à une continue gestion de crise.

Ces changements nous contraignent à adapter en profondeur notre organisation interne et nos modes d'action.

### Réduction de l'équipe salariée

Le contexte budgétaire nous oblige à engager le **licenciement économique de deux postes clés**, occupés par Valérie et Fatma. Cette décision, difficile mais inévitable, aura un impact direct sur notre **capacité opérationnelle à mettre en œuvre nos projets artistiques, culturels et administratifs**.

### Réorganisation collective : mobilisation du CA et création de groupes de travail

Afin de **maintenir la dynamique des projets et la cohérence de notre fonctionnement**, nous proposons une nouvelle organisation autour de **groupes de travail thématiques**, impliquant les membres du **Conseil d'Administration collégial** et nos partenaires de terrain.

Trois groupes seront constitués :

- **Groupe Exposition** : préparation et coordination des expositions de septembre.
- **Groupe Administratif** : suivi des dossiers, archivage, gestion des tâches courantes.
- **Groupe Financements** : montage de dossiers, veille, appui à la recherche de partenaires.

Ces groupes devront se réunir régulièrement, avec un système de **suivi partagé des tâches et des missions** à définir ensemble pour faciliter le travail de chacun-e et assurer la continuité.

### Tension de trésorerie liée au report de subvention Leader

Par ailleurs, nous faisons face à une difficulté financière majeure : un **contrôle administratif sur des subventions Leader** perçues en 2024 nous contraint à **reporter le versement prévu en mars 2025 à août 2025**. Ce décalage de trésorerie **déséquilibre notre plan de financement** à court terme.

Pour y faire face, nous avons engagé des démarches avec :

- **La Caisse d'Épargne**

- France Active
- Rising Sud >>>> paragraphe Jules

...afin d'obtenir une **autorisation de découvert exceptionnelle et/ou un emprunt relais** qui nous permettrait de passer ce cap.

**Une année pour tenir et réinventer notre fonctionnement, des gestes de soutiens sont nécessaires:**

**Administrateurs>prêt d'argent**

**CIBC>Gratuité de ses interventions Formation Professionnelle 2024**

**Artistes-Intervenants>Attente de règlement à l'été 2025**

Nous savons que nous pouvons compter sur l'**engagement collectif des membres de notre réseau**, la solidarité entre acteurs culturels du territoire et la créativité qui nous a toujours guidés.

Cette crise est aussi une **opportunité de repenser notre fonctionnement, de renforcer les logiques coopératives**, et de recentrer nos énergies sur ce qui fait sens : **créer, transmettre et faire vivre l'art en milieu rural alpin.**

## Vers une structure coopérative et structuration d'un réseau Massif Alpin

Voici une synthèse intégrée qui relie la création de la structure coopérative à l'échelle du Massif Alpin avec le développement de prestations de services et séminaires artistiques à destination des entreprises :

Vers une structure coopérative et le développement de nouvelles offres de services dans le Massif Alpin

1. Une structuration en réseau pour professionnaliser l'action artistique et culturelle en montagne

Afin de renforcer la coordination, la lisibilité et la professionnalisation de ses projets, l'association Serres Lez'Arts initie, avec ses partenaires, la création d'une structure coopérative à l'échelle du Massif Alpin. Cette structuration vise à mutualiser et piloter l'ensemble des activités interterritoriales développées depuis plusieurs années : résidences artistiques, Ateliers d'Arts Ambulants (AAA), formations professionnelles.

Objectifs principaux de la structure :

- Coordination territoriale des projets artistiques dans les territoires partenaires : Ventoux, Sisteronais-Buëch, Briançonnais, Vercors.
- Gouvernance coopérative impliquant artistes, partenaires associatifs, collectivités, et institutions.
- Professionnalisation des actions culturelles en milieu rural et de montagne.
- Développement d'un réseau alpin et européen autour de la création artistique et de l'aménagement culturel des territoires.

2. Transfert d'activités dans la future structure

Les activités suivantes seront portées par la nouvelle entité coopérative :

- Les résidences artistiques interterritoriales : *Regards sur le territoire* et *Transhumances Artistiques*.

- Les Ateliers d'Arts Ambulants (AAA) : interventions en milieu scolaire, hospitalier, carcéral, centres sociaux...
- Les formations professionnelles à destination des artistes, intervenant-es et médiateur-rices culturel·les.

L'association Serres Lez'Arts continuera à porter localement les expositions de septembre et l'accueil d'artistes en résidence à Serres.

### 3. Développement d'une nouvelle offre de prestations à destination des entreprises

Dans une dynamique de diversification, cette structuration s'accompagne de la création d'une nouvelle offre de séminaires et séjours immersifs pour les entreprises, articulant pratiques artistiques, rencontres avec les artistes, et valorisation des territoires alpins.

Objectifs de cette offre :

- Créer des expériences uniques pour les salarié·es et dirigeant·es d'entreprise en immersion dans les territoires.
- Proposer des ateliers créatifs, rencontres d'artistes, balades sur sentiers d'art, comme leviers de cohésion d'équipe, de créativité ou de transformation.
- Valoriser le territoire alpin comme ressource artistique et humaine, en lien avec les enjeux de transitions (écologique, sociale, professionnelle).
- Générer des ressources nouvelles pour soutenir les actions culturelles sur le terrain.

Partenaires du projet :

- Kaya (Hautes-Alpes) – événementiel et médiation artistique.
- Regain (Vaucluse) – art et sciences autour des transitions.
- Place des Voyages (Barcelonnette) – agence spécialisée dans les séjours thématiques.
- Projet accompagné par l'Agence régionale Rising Sud dans le cadre d'un accompagnement au modèle économique.

### 4. Positionnement commun : culture, territoire et coopération

Cette double dynamique – structuration coopérative et développement de services innovants – s'inscrit dans une stratégie de long terme :

- Favoriser l'ancrage culturel en milieu rural alpin.
- Créer des liens entre création contemporaine, monde du travail et aménagement du territoire.
- Déployer un modèle coopératif et reproductible dans d'autres massifs et contextes européens.

## **APPROBATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT 2025 :**

**À la question de la collégiale à l'assemblée :**

***“ Approuvez-vous les projets de fonctionnement 2025 ? ”***

L'assemblée vote **OUI** à la majorité

## 6 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Budget Serres Lez 'Arts AG 2025

<b>60- Achat</b>	<b>58 360</b>	<b>70- Vente (fonds propres)</b>	<b>22 394</b>
Fournitures administratives	0	Galerie/vitrine	2 000
Achat matériels arts visuel et signalétique	2 100	Ateliers / cours	5 000
Prestation artistique plasticiens (ateliers, cours, expo, résidence, Formation)	53 191	Prestations organismes ateliers	5 400
Logiciel	69	Recette de buvette	5 400
Achats buvette	3 000	Prestation Udess05, CEM et Causes aux balcons	4 594
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>4 300</b>	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>96 981</b>
Sous traitance (Créacoop)	2 500	Feader Terre en Dauphiné	3 000
Location de Bureau	0	Leader Terre en Montagne	5 000
Entretien et réparation	500	Préfectures : FNADT	25 000
Assurance local / Véhicule	1 000	DRAC Prison	6 000
Adhésions, cotisations	300	DRAC Création	3 000
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>12 913</b>	DRAC politique territoriale	13 000
Honoraires extérieur, étude	0	Fonjep	7 108
Frais de communication	4 990	Conseil Régional SUD PACA	5000
Défraiements, hébergement	6 691	Région Aura Culture	1 000
Frais postaux et télécommunications	532	Conseil Départemental	9 000
Services bancaires	700	Conseil départementale des Hautes Alpes action EAC	2 000
<b>63- Impôts et taxes</b>	<b>637</b>	Conseil Départemental Hautes Alpes Action spécifique	3 000
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>72 674</b>	Conseil Départemental investissement	2 973
Rémunération gestion administrative	12 760	Département de la Drôme	1 000
Rémunération Resp développement	33 752	Commune de Serres	3 000
Salarié cuisine résidence	9 441	SPIP	3 400
Cotisations Sociales	16 721	Contrat de ville (Etat et département)	4 500
<b>Dotation Amortissement</b>	<b>164</b>	<b>75- Autres Produits de gestion</b>	<b>11 500</b>
<b>Charge exceptionnelles</b>	<b>1 250</b>	7582 adhésions	1500
<b>Charge financières</b>	<b>800</b>	Fondation et mécénat	10000
		<b>Revenu formation pro (OPCO/AIF)</b>	<b>21 399</b>
<b>total décaissement</b>	<b>151 098</b>	<b>TOTAL Encaissements</b>	<b>152 274</b>





Analyse comparative du budget 2024 vs 2025 de l'Association Serres Lez'Arts

L'évolution du budget entre 2024 et 2025 montre des changements majeurs, principalement liés à une baisse significative des financements publics et à une réorganisation des ressources et des dépenses. Une modification importante est l'intégration des revenus de la formation professionnelle (OPCO/AIF) dans les fonds propres, ce qui modifie l'analyse du financement.

### Synthèse des évolutions budgétaires entre 2024 et 2025

Catégorie	Budget 2024 (€)	Budget 2025 (€)	Évolution (€)	Variation (%)
<b>Total des recettes</b>	249 172	152 274	<b>-98 074</b>	<b>-39,36%</b>
<b>Fonds propres (ventes, buvette, adhésions, prestations, formation pro)</b>	31 072	<b>43 793</b>	<b>+12 721</b>	<b>+40,94%</b>
<b>Subventions publiques et privées</b>	206 875	96 981	<b>-109 894</b>	<b>-53,12%</b>
<b>Interventions artistiques &amp; partenariats</b>	107 266	53 191	<b>-54 075</b>	<b>-50,39%</b>
<b>Salaires &amp; charges sociales</b>	90 330	72 674	<b>-17 656</b>	<b>-19,56%</b>
<b>Frais de production (matériel, prestations externes, maintenance, transport, etc.)</b>	34 149	15 900	<b>-18 249</b>	<b>-53,45%</b>
<b>Total des dépenses</b>	249 172	151 098	<b>-98 074</b>	<b>-39,36%</b>

#### Constats majeurs:

-  **Augmentation des fonds propres (+40,94%)** grâce à l'intégration des revenus de formation pro (OPCO/AIF).
-  **Baisse drastique des subventions (-53,12%),** ce qui impacte directement la capacité d'action.
-  **Réduction massive des fonds alloués aux interventions artistiques (-50,39%) et à la production (-53,45%),** limitant les projets culturels.
-  **Diminution des charges salariales (-19,56%),** permettant d'adapter les coûts fixes à la baisse des recettes.

### Comparaison des recettes : L'augmentation des fonds propres grâce à la formation

Type de ressources	2024 (€)	2025 (€)	Variation (€)	Variation (%)
<b>Fonds propres (auto-financement, ventes, buvette, adhésions, formation pro)</b>	31 072	<b>43 793</b>	<b>+12 721</b>	<b>+40,94%</b>
<b>Subventions publiques</b>	206 875	96 981	<b>-109 894</b>	<b>-53,12%</b>
<b>Total des recettes</b>	249 172	152 274	<b>-98 074</b>	<b>-39,36%</b>

#### Constats :

- **Les fonds propres progressent fortement (+40,94%),** atteignant **43 793 €**, soit une part plus importante du financement global.

- **Les subventions chutent de plus de moitié (-53,12%)**, ce qui force l'association à repenser son modèle économique.
- **Le budget global est réduit de près de 40%**, nécessitant des ajustements stratégiques.

#### Recommandations :

- ✓ **Continuer à développer la formation professionnelle** comme levier de financement durable.
- ✓ **Renforcer l'autofinancement** en diversifiant encore les services payants (ateliers, événements privés, billetterie, boutique en ligne).
- ✓ **Rechercher activement des financements privés** (mécénat, sponsoring, crowdfunding) pour combler la baisse des subventions.
- ✓ **Travailler sur la pérennisation des subventions publiques**, en demandant des financements pluriannuels.

#### Évolution des dépenses par poste

Catégorie de dépenses	2024 (€)	2025 (€)	Variation (€)	Variation (%)
Interventions artistiques & partenariats	107 266	53 191	-54 075	-50,39%
Salaires & charges sociales	90 330	72 674	-17 656	-19,56%
Frais de production (matériel, logistique, communication, maintenance, sous-traitance, etc.)	34 149	15 900	-18 249	-53,45%
Total dépenses	249 172	151 098	-98 074	-39,36%

#### Observations :

- ⚠ **Réduction de moitié des budgets artistiques et de production**, impactant la diversité des actions culturelles.
- ⚠ **Baisse des charges salariales (-19,56%)**, conséquence directe de la diminution des subventions.

#### 4. Autofinancement vs Subventions

Ratio	2024	2025	Évolution
Autofinancement (fonds propres + formation pro)	13,87%	28,99%	+15,12 pts
Subventions	86,10%	64,18%	-21,92 pts

#### Constats :

- **Le poids des subventions diminue fortement** (86,10% en 2024 → 64,18% en 2025).
- **L'autofinancement progresse considérablement (28,99%)**, ce qui représente un changement stratégique important.

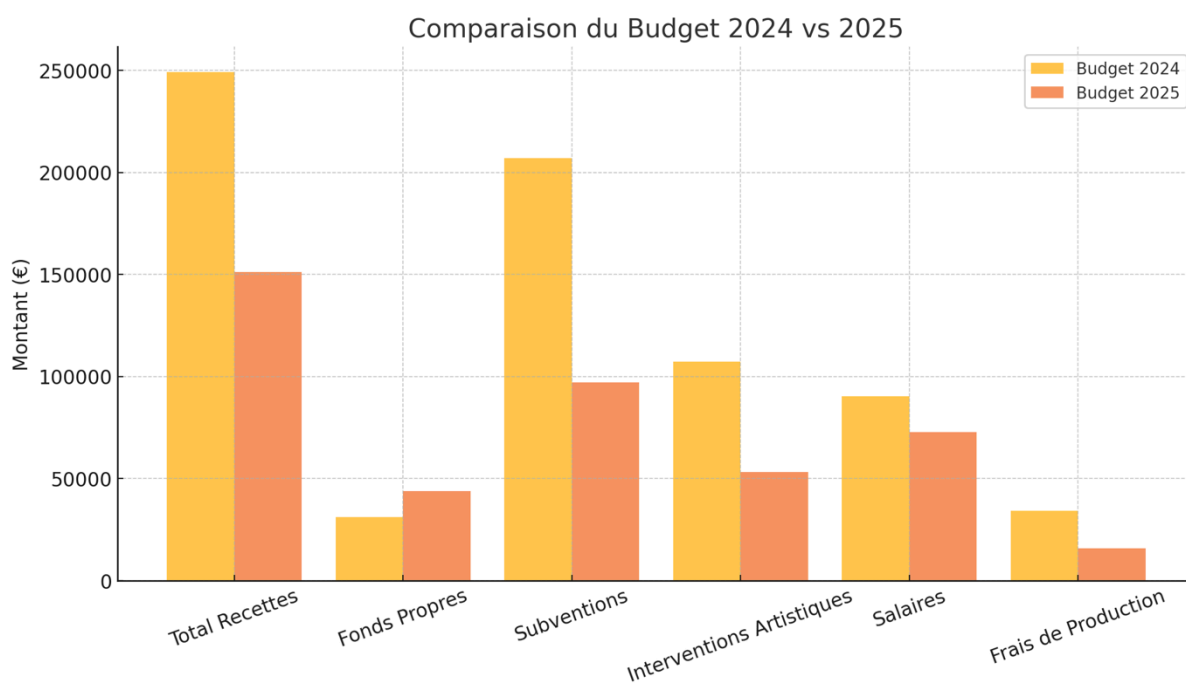
## 5. Synthèse et recommandations stratégiques

### Forces du budget 2025

- ✓ **Réduction des charges salariales**, pour s'adapter à la baisse des financements.
- ✓ **Augmentation significative de l'autofinancement (28,99%)**, limitant la dépendance aux subventions.
- ✓ **Maintien d'une activité culturelle, malgré une contraction budgétaire.**

### Faiblesses et défis

- ⚠ **Baisse des subventions (-53%)**, ce qui fragilise les capacités d'action.
- ⚠ **Forte réduction des interventions artistiques (-50%)**, risquant d'impacter la programmation culturelle.
- ⚠ **Besoin d'une diversification plus large des revenus**, malgré les progrès réalisés avec la formation professionnelle.



**Gestion de trésorerie 25 : variation importante :**





L'analyse de la courbe de trésorerie 2025 montre des variations importantes au cours de l'année. Voici une étude détaillée des tendances et des besoins financiers.

### 1. Analyse des fluctuations de trésorerie



Observations sur la courbe :

1. Janvier - Juin : La trésorerie est fortement négative, atteignant un point bas autour de -30 000 € en juin. Cela indique un besoin urgent de liquidités dans la première moitié de l'année.
2. Juillet - Août : Forte remontée de trésorerie, due à l'encaissement des subventions et autres revenus.
3. Septembre - Décembre : La trésorerie reste positive, avec un pic en novembre (~15 000 €), suivi d'une légère baisse en décembre.



Interprétation :

- Forte tension de trésorerie au 1er semestre → Manque de fonds disponibles pour couvrir les dépenses en début d'année.
- Régularisation en milieu d'année → Arrivée des financements publics et des recettes propres.
- Fin d'année positive → Capacité à reconstituer une réserve de trésorerie.

### 2. Analyse des besoins de trésorerie

Période	Situation de trésorerie	Impact sur l'association
Janvier - Juin	Déficit croissant (-30 000 € en juin)	Risque de difficultés pour payer les charges fixes et les interventions artistiques. Besoin d'un trésor de secours ou d'un prêt relais.
Juillet - Août	Forte remontée positive	Encaissement des subventions. Rétablissement du budget opérationnel.

Période	Situation de trésorerie	Impact sur l'association
Septembre Décembre	- Stabilité puis léger repli	Bonne gestion des dépenses, mais nécessité de préserver un solde positif en fin d'année.

#### Pourquoi cette tension en début d'année ?

- Les dépenses salariales et les frais fixes restent élevés dès janvier.
- Les subventions arrivent tardivement (juillet-août), créant un décalage entre les décaissements et les encaissements.
- Le solde leader Puy Saint André de 24 716 euros fait l'objet d'un contrôle des services de l'État ASP, impliquant un report de paiement du mois de mars 2025 au mois d'août 2025

### 3. Stratégies pour améliorer la trésorerie

#### 2. Diversifier les sources de financement

- Développer les revenus propres (formations, prestations artistiques, billetterie, mécénat).
- Chercher un prêt court terme ou une avance de trésorerie pour lisser les écarts.

#### 3. Réduire les dépenses non urgentes en début d'année




- Reporter certaines dépenses artistiques après juillet.
- Éviter des investissements lourds au 1er semestre.

### 4. Conclusion et recommandations

 Le principal défi de trésorerie en 2025 est le manque de liquidités au 1er semestre.

 La période critique est de janvier à juin, avec une trésorerie négative allant jusqu'à -30 000 €.

 Solutions recommandées :

-  Négocier des paiements anticipés sur subventions.
-  Sécuriser un prêt relais ou une avance de trésorerie.
-  Accroître les revenus autonomes en début d'année.

### APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 :

À la question de la Présidente à l'assemblée :

*"Approuvez-vous le budget prévisionnel 2023 ?"*

L'assemblée vote **OUI** à la majorité.

## QUESTIONS DIVERSES

Claudette Gosselin: quelles procédures de licenciements?

**Catherine Romanin: mieux comprendre le budget**

## 7 - ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLÉGIAL 2024

### **Composition du conseil d'administration collégial sortant :**

Nicolas Boldych, Pascal Ragoucy, Paule Riché, Élodie Lebas, Jules Praud, Jean-Marc Marsollier, Ernst Kapatz, Christiane Érard, Michel Wosinski, Eugène Pinero.

**Démissionnaires du CA collégial : 0**

### **Restent candidats au CA collégial :**

Eugène Pinero, Pascal Ragoucy, Jules Praud, Élodie Lebas, Paule Riché, Jean-Marc Marsollier, Nicolas Boldych, Ernst Kapatz, Michel Wosinski, Christiane Érard

**Nouveaux candidats au CA collégial : 0**

### **ÉLECTION DU NOUVEAU CA COLLÉGIAL :**

**À la question de la collégiale**

**« *Etes-vous pour la liste des membres du CA collégial proposée ?* »**

L'assemblée a voté **OUI** à l'unanimité.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 20h00**